

## Le Conseil général poursuit sa lutte en matière d'égalité femmes-hommes et organise la rencontre « Les femmes dans la place ! »

A l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes du 8 mars, le Conseil général organise le 6 mars une rencontre inédite sur la place des femmes dans l'espace public.



« Le Conseil général de l'Essonne est une référence en matière d'égalité femmes-hommes au niveau national, notamment pour ses campagnes de sensibilisation grand public ou pour le Réseau "Appel des 100" qui permet d'accompagner et soutenir financièrement les communes essonniennes dans leurs actions pour l'égalité. Premier réseau de ce type en France, il a largement inspiré son équivalent régional le réseau "Territoires franciliens pour l'égalité !". Depuis 2012, 27 projets de collectivités ont été soutenus pour un montant global de 80 000 euros et toutes les collectivités doivent désormais nommer une personne référente pour le Réseau », déclare Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne.

Au-delà du soutien aux communes, le Département mène une politique globale et ambitieuse pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Celle-ci passe notamment par la sensibilisation à l'égalité filles-garçons dès le collège, l'accès à l'IVG médicamenteuse dans les centres de planification ou encore la réalisation d'enquêtes par l'Observatoire départemental de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité.

« La lutte contre les violences faites aux femmes est un axe très fort de l'action départementale. Nous sommes aux côtés des associations pour sensibiliser les collégiens, accompagner et héberger les femmes victimes mais aussi les protéger avec la mise en place du téléphone d'alerte pour femmes en très grand danger depuis 2013. Nous venons également en soutien aux communes pour former leurs agents, mettre en place des permanences et réserver des logements aux femmes victimes de violences » ajoute Maud Olivier, Députée, Conseillère générale chargée de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité, et membre du Haut Conseil à l'égalité en tant que représentante de l'Assemblée des départements de France.

Alors qu'émerge la prise en compte du harcèlement sexiste dans la rue et les transports en commun, le colloque « Les femmes dans la place ! » mettra en lumière l'appropriation inégalitaire de l'espace public par les femmes et les hommes. Comment femmes et hommes se déplacent dans la ville ? A qui bénéficient les installations sportives et les équipements de loisirs ? Les interventions de la géographe Edith Maruéjols, de la ville de Marcoussis, de l'association Genre et Ville et du collectif « Place aux femmes » d'Aubervilliers visent une prise de conscience et l'émergence de propositions concrètes.

A l'issue du colloque, huit collectivités signeront la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. 40 collectivités essonniennes auront désormais signé cette Charte : l'Essonne représente ainsi à elle seule près d'un quart des collectivités signataires de la Charte.

« C'est un chiffre symbolique de la réussite du Réseau Appel des 100. Il ne s'agit pas d'un engagement en l'air puisque cette Charte, très complète, engage les collectivités à rédiger un Plan d'actions dans les deux années qui suivent la signature. Nous les y aidons », poursuit Maud Olivier.

**La rencontre « Les femmes dans la place ! » aura lieu vendredi 6 mars 2015, à 13h30, à l'Assemblée départementale, à Evry, en présence de Maud Olivier.** A l'issue du colloque, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes organisera une consultation auprès des participants sur la place des femmes dans les transports.